



Dossier du BHI No. S3/8151/CHRIS

LETTRE CIRCULAIRE No. 121/2007
17 décembre 2007

**DIRECTIVES EN MATIERE DE CODAGE DES OBJETS ET
ATTRIBUTS DE LA NOUVELLE EDITION 3.1.1. DE LA S-57**

- Références:
- 1) Lettre circulaire du BHI 05/2007 en date du 12 janvier 2007
 - 2) 19^e Réunion du CHRIS–Action 19/13

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire du BHI No. 05/2007 annonçait la parution immédiate de l'édition 3.1.1 de la S-57. Son principal objectif est de permettre le codage et la description adéquate des voies de circulation archipélagiques et des zones maritimes vulnérables du point de vue de l'environnement, éléments récemment introduits par l'OMI. En outre, la norme révisée répond également aux futures exigences en incluant une classe générique de nouveaux objets «NEWOBJ». Ceci vise à répondre à toute exigence nouvelle que l'OMI pourrait choisir d'introduire dans le futur et qui ne pourrait être codée au moyen des classes d'objets existantes.

2. A sa 19^e réunion à Rotterdam en novembre 2007, le Comité sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS) a examiné de quelle manière la norme révisée devrait être utilisée pour aider le mieux possible les navigateurs. En particulier, il a été noté que certaines mesures devaient être prises pour faire en sorte que toute donnée ENC créée au moyen de l'édition 3.1.1 de la norme S-57 soit annoncée et codée correctement de manière à ce qu'elle soit, autant que faire se peut, compatible avec l'ancien logiciel ECDIS.

3. Le Comité CHRIS a approuvé deux mesures importantes que les Etats membres devraient adopter :

- .1 Les SH producteurs d'ENC devraient envisager de publier un Avis aux Navigateurs afin d'alerter ces derniers lorsqu'un nouvel objet du supplément No. 1 (Edition 3.1.1.) de la S-57 est utilisé pour la première fois dans leurs ENC ;
- .2 Les SH producteurs d'ENC devraient coder les attributs INFORM et/ou TXTDSC de ces nouveaux objets de façon à ce que les informations pertinentes soient également disponibles et puissent être utilisées dans les ECDIS périmés qui ne peuvent visualiser les Objets ou les Attributs avec la symbologie consacrée mais au contraire les renvoyer aux paramètres par défaut affichant « objets inconnus ».

4. En outre, le Comité souhaite rappeler à tous les SH producteurs d'ENC que la nouvelle classe d'objets NEWOBJ n'est PAS destinée à être utilisée dès à présent. Son usage sera autorisé par l'OHI seulement si de nouvelles prescriptions de l'OMI destinées à représenter sur les cartes des informations qui ne peuvent être obtenues en utilisant le codage établi de la S-57 ainsi que les dispositions d'affichage de la S-52 sont introduites ou lorsqu'elles seront introduites.

5. Les Etats membres qui produisent des ENC sont invités à prendre note des recommandations du CHRIS.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a period at the end.

Capitaine de vaisseau Robert WARD
Directeur